



# CONFÉRENCE - DEBAT

**Transmission des Exploitations Agricoles : Défis et Pistes de résolution**  
**Enjeux de la transmission des exploitations agricoles, en Indre-et-Loire**

**Mardi 26 mai 2026 de 18h00 à 21h00 (entrée libre)**

En amont de la conférence, de 17h30 à 18h, la Ville de La Riche vous invite à visiter le nouvel aménagement des serres municipales.  
Rendez-vous 101 route de Saint-Genouph.



## LIEU

Salle des fêtes  
La Riche 37520

## PUBLIC

Agriculteur·rice·s, Porteur·se·s de projet  
à l'installation agricole, Etudiant·e·s,  
Elu·e·s, Citoyen·ne·s...



## INSCRIPTIONS

Il est conseillé de vous inscrire sur le formulaire suivant :



Cécilia Gutel-Monteil : 06 20 91 97 95



L'ADEAR 37 et l'ensemble de ses partenaires : le GABBTO, le réseau des AMAP et la Fédération Régionale des CUMA Centre-Val de Loire, ont le plaisir de vous transmettre l'invitation suivante :

# CONFÉRENCE - DEBAT

## **Transmission des Exploitations Agricoles : Défis et Pistes de résolution Enjeux de la transmission des exploitations agricoles, en Indre-et-Loire**

Une soirée de réflexion à partir des travaux de **Dominique LATASTE**  
Psychosociologue et formateur au cabinet *Autrement dit*  
Chercheur associé au laboratoire CORHIS, Université Montpellier 3

---

**Des petites exploitations qui disparaissent au profit de l'agrandissement,  
La difficulté pour les agriculteurs, de transmettre leur ferme,  
Des candidats à l'installation qui peinent à accéder au métier d'agriculteur...**

**Imaginons ensemble des solutions face aux conséquences sociales,  
économiques et environnementales de l'agrandissement des exploitations**

**Découvrons les enjeux de la préparation des agriculteurs à transmettre leur  
ferme, pour le métier et pour le territoire**

---

**Dominique LATASTE** possède une expérience de plus de 20 ans d'intervention sur ce sujet de la transmission agricole sur le territoire national. Il est l'auteur de plusieurs articles de recherche concernant l'installation et la transmission agricole. A ce titre, il a été auditionné à l'assemblée consultative de la République (Conseil économique, social et environnemental).



**ADEAR 37**

*Ne pas jeter sur la voie publique*